

*Le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures à l'Ambassadeur des Etats-Unis
d'Amérique au Canada*

MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

OTTAWA, le 5 mars 1945.

No 19

EXCELLENCE,

Le gouvernement du Canada est heureux d'accepter l'invitation transmise par votre note No 293 du 5 mars au nom des gouvernements des Etats-Unis d'Amérique, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, de l'Union des Républiques socialistes soviétiques et de la République de Chine, de se faire représenter à une Conférence des Nations Unies qui se réunira le 25 avril 1945 à San Francisco, dans le but de rédiger la charte d'un organisme général international pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Le gouvernement du Canada est d'accord que la Conférence accepte comme base de ses entretiens les propositions tendant à l'établissement d'un organisme général international qui furent rendues publiques en octobre 1944 et qui furent complétées par l'addition énoncée dans votre lettre au sujet des dispositions relatives à la procédure de votation au Conseil de sécurité.

Je prends bonne note de l'offre du Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique de communiquer aux autres Gouvernements participants les vues et commentaires concernant les propositions que le Gouvernement du Canada pourrait juger utile de présenter avant la conférence. Je vous écrirai de nouveau si le gouvernement du Canada décide de se prévaloir de cette offre.

Veillez agréer, Excellence, les assurances renouvelées de ma très haute considération.

(signé) W. L. MACKENZIE KING.